

**Séance ordinaire du
2 juin 2014**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue aux lieux et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, madame la conseillère Marie-Ève Dufour, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Roland Pelletier, Jean-François Chabot, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Yann Bernier, directeur général adjoint, agit à titre de secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Yve Rouleau, appuyé de madame Marie-Ève Dufour et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-68

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 MAI 2014

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 5 mai 2014 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par monsieur Roland Pelletier, appuyé de monsieur David Leblanc et résolu à l'unanimité que le directeur général adjoint soit dispensé d'en donner lecture et que le procès-verbal soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-69

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2014

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de madame Marie-Ève Dufour et résolu à l'unanimité que les comptes à payer du mois de mai 2014 au montant de 43 602,53 \$ soient acceptés.

La liste est classée aux archives sous la cote « Comptes à payer, année 2014 ».

Je, Yann Bernier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées et acceptées par le Conseil.

Yann Bernier, directeur général adjoint

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-70

ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE MAI 2014

Il est proposé par monsieur Roland Pelletier, appuyé de monsieur Jean-François Chabot et résolu à l'unanimité que les dépenses incompressibles et les comptes payés durant le mois de mai 2014 au montant de 213 098,65 \$ soient acceptés.

La liste est classée aux archives sous la cote « Incompressibles, année 2014 ».

Je, Yann Bernier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées et acceptées par le Conseil.

Yann Bernier, directeur général adjoint

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la période de questions.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT (426-2014)

Avis de motion est donné, par monsieur Francis St-Pierre, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, l'adoption du règlement 426-2014 visant à remplacer le règlement de lotissement 420-2014 sera proposée.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS (427-2014)

Avis de motion est donné, par monsieur Francis St-Pierre, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, l'adoption du règlement 427-2014 visant à remplacer le règlement relatif à l'émission des permis et certificats 419-2014 sera proposée.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT VISANT À REMPLACER LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE (428-2014)

Avis de motion est donné, par monsieur Francis St-Pierre, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, l'adoption du règlement 428-2014 visant à remplacer le règlement sur le zonage 418-2014 sera proposée.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT VISANT À REMPLACER LE PLAN D'URBANISME (429-2014)

Avis de motion est donné, par monsieur Francis St-Pierre, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, l'adoption du règlement 429-2014 visant à remplacer le plan d'urbanisme 417-2014 sera proposée.

RÉS. 2014-06-71

AUTORISATION À FAIRE L'ACHAT D'UN TRACTEUR COMPACT (MULTI-FONCTIONS)

Attendu que des soumissions ont été demandées auprès de 4 fournisseurs afin de faire l'acquisition d'un tracteur compact (multi-fonctions);

Attendu que les soumissionnaires invités étaient :

- Équitrac inc.
- Centre Agricole Bas-Saint-Laurent
- Cam-Trac Rimousk
- Performance Rimouski inc.

Attendu que seulement un soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres soit;

- Équitrac inc. 45 907,21 \$

Attendu que la soumission est conforme aux exigences;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Ève Dufour, appuyé de monsieur David Leblanc et résolu à la majorité d'accepter la soumission d'Équitrac inc. au montant de 45 907,21 \$ taxes incluses. Le tout sera financé par le fonds de roulement pour un montant de 41 400 \$ et remboursable sur 5 ans à raison de 8 280 \$ par année.

Monsieur le conseiller Jean-François Chabot indique son intérêt dans le dossier et qu'il n'a pas participé aux discussions et qu'il ne se prononcera pas sur le sujet.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉS. 2014-06-72

EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR 2014

Attendu qu'un appel de candidatures a été lancé afin de recruter des employés pour le camp de jour 2014;

Attendu que le comité de sélection a fait ses recommandations;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roland Pelletier, appuyé de monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche des employés suivant : Carole-Anne Banville à titre de coordonnatrice, Caroline Marcheterre, Christina Belzile, Katherine Beaudry, Laura Corbin, Mylène Roy, Sabrina Fournier, Emmanuelle Marois et Vianey Voyer, Sophie Tessier et Heidi Lévesque. Le salaire offert à la coordonnatrice est de 14 \$/h pour 9 semaines et de 10,35 \$/h pour les animatrices pour 8 semaines à raison de 35 heures par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-73

EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LE SOCCER 2014

Attendu qu'un appel de candidatures a été lancé afin de recruter des employés pour le soccer 2014;

Attendu que le comité de sélection a fait ses recommandations;

En conséquence, il est proposé par monsieur David Leblanc, appuyé de monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de Laurie Curadeau comme coordonnatrice et de Pierre-Luc Côté, Édouard Gagné, William Fournier, Émile Brunet, François-Xavier Fiola, Karianne Claveau, Jordan Vignola, Catherine Dion, Érica Dubé, Mathis Dubé, Simon-David Proulx. Marie-Maxime Ross comme entraîneur. Le salaire offert est de 14 \$ /h pour la coordonnatrice et de 10,35 \$/h pour les entraîneurs. L'horaire est variable pour les entraîneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-74

AUTORISATION À PROCÉDER AUX TRAVAUX SUR DIFFÉRENTS PONTS SUR NOTRE TERRITOIRE

Attendu que le MTQ a repris la responsabilité des structures des ponts en 2008 tout en laissant certaines parties de ces structures sous la responsabilité des municipalités;

Attendu que nous avons des réparations à faire sur les parties sous notre responsabilité et ce, sur trois ponts situés sur notre territoire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de monsieur Jean-François Chabot et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à l'entreprise Projexco inc. au montant de 15 919,71 \$ plus taxes afin qu'elle procède aux réparations de ces ponts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-75

DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Attendu que le Conseil municipal souhaite voir un secteur se développer comme villégiature sur son territoire;

Attendu que trois secteurs de villégiature sont identifiés au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Rimouski-Neigette dont un est complètement rempli, un pratiquement inaccessible et un autre où les propriétaires n'ont pas le projet de développer leur secteur;

Attendu que nous croyons que le secteur du lac du Bois Brûlé a un potentiel intéressant qui pourrait répondre aux besoins des villégiateurs par le fait qu'il est plus près des routes municipales;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roland Pelletier, appuyé de monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité de demander à la MRC Rimouski-Neigette de retirer le lac des Roches à titre de lac de villégiature et de le remplacer par le lac du Bois Brûlé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2014-06-76

ENTÉRINEMENT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Attendu que les états financiers 2013 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Anaclet-de-Lessard ont été déposés;

Attendu que les vérificateurs confirment que le système comptable est fidèle et conforme au plan comptable de la Société d'habitation du Québec;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-François Chabot, appuyé de monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité d'entériner les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Anaclet-de-Lessard pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MOTION DE FÉLICITATIONS À MONSIEUR ÉRIC FOREST

Le Conseil municipal tient à donner une motion de félicitations à monsieur Éric Forest pour avoir été président de l'Union des Municipalités du Québec pendant plus de trois ans. Monsieur Forest a su relever les différents défis qui se présentaient à lui, et ce, dans un contexte où le monde municipal vivait une crise de confiance sans précédent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du président, la séance est levée.

Francis St-Pierre, maire

Yann Bernier, directeur général adjoint